

Lettre patoise : Mon voyaidge en Fraince en 1895

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

son rhumatisme et reste quelque temps à l'abri des récives; mais pour en arriver là il a fallu appliquer par sujet des centaines de piqûres; il est vrai qu'elles sont moins douloureuses pour les personnes atteintes de rhumatismes que pour les personnes saines.

* * *

Les oiseaux chanteurs et le gaz. — Les oiseaux chanteurs ne supportent pas mieux le gaz que les fleurs. Il faudrait toujours éloigner les cages d'oiseaux des flammes de gaz, surtout les cages suspendues près du plafond. Il est très préjudiciable aux petits oiseaux de rester toute une nuit dans une atmosphère viciée par le gaz.

LETTRÉ PATOISE

Mon voyage en France en 1895.

In djo, el soreil s'était yevai, ai peu, el djo était veni comme d'ordinaire. Nos étin à mois de d'uin 1895.

I me dié : « te veu perti po lai France thiure fortune » Bon. I fait mes aidues an mes parents et amis. I ai-vò doze francs dains mai baigate. Airivai ai Dijon, i n'avò pu de sous. I demainde di travail : ceci m'enviant ai gatche, les àtres ai droite. Tiain i demaindò ai maindjé, ai me dzi dzute dit travail. Enfin i me dié : « ai te fà repare el tchemin de lai Suisse », main le reto à ayu pu pénible que l'allai.

Lai fain comme ai diant tchesse el loup di bô. Aipré avoi mertchi enne demé djonnai sain maindjé, in trove in peté bouebe côte enne grosse ferme : i s'i dié s'i poyo avoi kéque tchese de s'te ma'on : ai me dié qu'aye. Bon. I cake an lai pouërte, n'un n'airrive. Lai pouërte de l'étale était œuvrie, ai y'avai enne grosse rote de djrennes, ai daivait y avoir des ués li. I entre. Ai y en'avait dieche dains enne rantche; i en prend nuéf, ai peu i laiche el pu sal po in nia. Pu loin, lai fain m'reprend : i entre dains enne ma'on an lai thieujeune, ai y'avait enne fanne dains lai tchambre, que fouetai ses afins, a moïn cinthje an lai foi : ai railin to pu foè l'un que l'atre. I prend enne metche de pain chu lai tale, ai peu i me save, en lai-chin fouetta i s'te fanne.

Pu loir, i avò soi : i trove in éteing, i me ba'che po boire. Voili qu'i tchoi dedain, ai peu mon pain à ayu fote : el bon Duè m'avait peun. Mai première pensai de l'ave à ayue de me reirré, ai peu de me satchié. Pu loin, i cake an enne pouërte, voici in peté tchin que vin aiboyie contre moi. I s'i fo in cò de bâton et i l'étan. Aipré, i n'ai p'aitendu el maître : i allò laivi cment in breulai. Aipré, i voi in hanne asset ai to bé ai teirre, que tapai avò in peté merté droit à mitan de la route. I me dié que peut é faire ? I m'aipertche in po, i voi qu'el étaipai enne fà. Enne fà, à mitan de lai route; ç'à drole. Dains le Vâ on le parai po in fô. I me pensé ç'à le diaile qu'étaipse sai fà po soiyé des âmes. Enfin, lai pavou me prend, po ces ués, ci pain, ci tchin. I m'usò chu mon sort. Enfin, i me pensé : « pèsse pié, ai dai saivoi el patois de Cortetèle, ail à ayu enne fois tchié nos en 1873 en lai personne de Demeski. Bon. I s'i dié « monsieur el diaile, à ce lai route po lai Suisse ? » Ai me répond groèchièrement : « Je parle français. I éto raichurie posque diai sai le patoi i m'éto trompai. I s'i dié taint bin qu'i poyé en français : « Etes-vous le diable, oui ou n'an ? » Ai se n'lo léchie pe dire doué fois : ai prend son merté et aive aipré moi-y alò vai. Djemais i n'ai pu demandai en in hanne se c'était le diaile.

Airivai ai Delle delu les pères, i maindjé enne bouenne sope ! ai peu i raiconte an in jère, mon voyage, qu'en é to piein ri, en me diain qu'i éto di Vâ po longtemps.

Djemai l'idée d'enco allai en France me n'è pu repris. Aincò enne fois, el proverbe venié vrai : *pièrre que rôle, ne raimesse pè d'mosse.*

Aimi d'Emile.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 10 du *Pays du Dimanche* :

32. ANAGRAMME.

Lèvre. Lèpre.

33. ÉNIGME.

France.

34. CHARADE

Jus-Rat. (Jura.)

35. PROBLÈME

Solution algébrique :

Les deux aiguilles partant ensemble de midi, la grande prend immédiatement l'avance, soit X, le chemin qu'a fait la petite quand elle est rencontrée par la grande.

La grande a fait pendant ce temps le tour du cadran, soit 12 fois plus de chemin qu'a fait la petite, soit $12 + X$; mais la grande marche 12 fois plus vite que la petite, nous avons donc l'équation.

$$\begin{aligned} 12X &= 12 + X \\ 12X - X &= 12 \\ 11X &= 12 \\ X &= \frac{12}{11} = 1 \text{ h. } \frac{1}{11} \end{aligned}$$

La grande rencontre donc la petite pour la première fois à 1 h. $\frac{1}{11}$.

En conséquence les 2 aiguilles partant du même point, la grande rejoindra la petite en 1 h. $\frac{1}{11}$ d'heure.

Elle la rejoindra donc à 1 h. $\frac{1}{11}$; à 2 h. $\frac{2}{11}$, à 3 h. $\frac{3}{11}$, à 4 h. $\frac{4}{11}$, à 5 h. $\frac{5}{11}$, à 6 h. $\frac{6}{11}$, à 7 h. $\frac{7}{11}$, à 8 h. $\frac{8}{11}$, à 9 h. $\frac{9}{11}$, à 10 h. $\frac{10}{11}$, à 11 h. $\frac{11}{11}$ ou 12 heures.

Ont envoyé des Solutions partielles : MM.

Les Philomathes de l'Ecole chrétienne à Vesoul; Stu qu'nape de bô ai Recombais; Un trio d'aiguilles à Réclère; La belle au bois dormant à Bassecourt; les mêmes à Mettemberg; Enne qui aime tra dremi au Noirmont; In B. de Graindjéron; Marguerite d'Ajoie.

40. CHARADE.

Mon un dans tout celier vaut moins qu'une bouteille.

Mon deux te sert souvent pour commencer la phrase.

Mon un et mon deux avec du sel, ouvre ton déjeuner.

Mon trois dans une main de riche n'est jamais.

Mon tout c'est l'ennemi de l'autel et de nous.

41. ÉNIGME.

J'ai vu, j'en suis témoin croyable,
Un jeune enfant, armé d'un fer vaqueur,
Le bandeau sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur
Aussi peu sensible qu'aimable.
Bientôt, après le front élevé dans les airs,
L'enfant, tout fier de sa victoire,
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,
Et semblait pour témoin vouloir tout l'univers.

42. MÉTAGRAMME.

Sur mes trois pieds, ami lecteur,
Discretétenant j'annonce ta présence.
N'implore pas celui qui me porte en son cœur,
Car il reste insensible aux pleurs de la souffrance.
Dans la terre qu'il ensemence,
Je suis utile au labourer.

43. LOGOGRIPE.

D'être ce que je suis avez-vous le bonheur ?
Félicitations sincères, cher lecteur
Une chose à présent pour vous surprendre est
[faite:]

Il faut pour être entier,
Qu'on me coupe la tête.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 22 mars.

Publications officielles:

Mise au concours

La place de cantonnier nouvelle route Porrentruy-Fontenais-Villars (780). S'inscrire jusqu'au 16 mars au Secrétariat de la Préfecture.

Con vocations d'assemblées

Alle. — Le 13, à 12 1/2 h., pour s'occuper de dégrevements.

Buis-Boncourt-Montignez. — Le 20, de 11 à 12 h., pour élire l'officier d'état-civil et le suppléant.

Charmoille-Ptenjouse-Fregécourt-Asuel. — Comme ci-dessus.

Chevèze. — Le 13, à midi, pour décider si l'on achètera un poids public etc...

Dampheux. — Le 13, à 2 h., pour prendre connaissance du rapport de vérification des comptes de commune.

Montmolin. — Le 13, à 2 h., pour approuver les comptes.

Pommerats. — Assemblée paroissiale le 20, à 11 1/2 h., pour s'occuper de réparations à la cure etc...

Pleujouse. — Le 13, à 1 h., pour ratifier l'achat d'une forêt.

Rossemaison. — Le 13, à 1 h., pour nommer un conseiller et un ambourg.

Chevèze. — Les fonctions de suppléant de l'officier d'état-civil expirant le 18 mars, il sera repourvu à une nouvelle nomination le 27 de ce mois.

Miécourt. — Le dimanche 27 de 11 à 2 heures, aura lieu l'élection, pour les électeurs de l'arrondissement de Alle-Miécourt, du suppléant d'officier d'état-civil.

Porrentruy. — Le 27, de 10 à 2 heures, pour élire un conseiller municipal, le secrétaire communal et l'officier d'état-civil.

Bassecourt. — Le 13, à 2 1/2 h., pour nommer une commission, voter les budgets, plaider la garde des troupeaux etc...

Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour décider si on veut faire prendre les taupes.

Courrendlin. — Dimanche 13 assemblée bourgeoise, à 12 1/4 h., pour passer les comptes, ad-juger les bergeries etc...

Cortetèle. — Le 13, pour élire un conseiller et ratifier l'achat de terrains.

Curchavon. — Le 13, après vêpres, pour nommer un conseiller et ratifier l'achat de terrains.

Cote de l'argent

Du 9 mars 1898

Argent fin en grenailles fr. 96 — le kilo.

Bons mots.

A l'école :

La maîtresse montrant son petit doigt :

— Comment appelle-t-on cela ?

Silence de l'élève.

— L'auriculaire reprend gravement le professeur. Il est ainsi nommé parce qu'on se le met parfois dans l'oreille.

Puis, continuant en levant l'index :

— Et celui-ci ?

— Le nezculaire, répond l'enfant, parce qu'on le met souvent dans le nez.

Choses entendues.

Au régiment.

— Que faisiez-vous avant votre entrée au service ?

— Un peu de tout.... Dans ces derniers temps, je jouais d'un instrument.

— Duquel ? à vent ou à cordes ?

— A cordes, bien sûr, puisque j'étais sonneur à l'église du village.